

LE CARÊME

Réponses à quelques questions sur le sens du Carême (*)



1- Qu'est-ce que le Carême?

On appelle «Carême» la période de quarante jours réservée à la préparation à la fête de Pâques. Le mot «Carême» signifie lui-même «quarante».

Dans la vie de l'Église, c'est le temps où les catéchumènes se préparent à recevoir le Baptême le jour de Pâques.

2- Depuis quand vit-on le Carême?

Très tôt, l'Église a commencé à faire du Carême un temps de pénitence et de renouvellement pour toute la chrétienté, avec la pratique du jeûne et de l'abstinence.

Certes, l'Église a assoupli en notre temps les règles et pratiques pénitentielles du Carême, mais elle demande toujours aux fidèles de vivre ces quarante jours en esprit de pénitence et de conversion.

3- Pourquoi le Carême dans l'Église catholique?

«L'Église s'unit chaque année par les quarante jours du *Grand Carême*, au mystère de Jésus dans le désert» (CEC, n° 540).

Jésus, en effet, «compatissant à nos faiblesses, est passé par les mêmes épreuves que nous, à l'exception du péché... Il fut conduit au désert par l'Esprit pour être tenté par le diable. Il jeûna quarante jours et quarante nuits, après quoi il eut faim. Et le tentateur l'aborda...» (He 4, 15; Mt 4, 1s).

Jésus a voulu connaître la tentation comme tout homme. «En jeûnant quarante jours au désert, il consacrait le temps du Carême; lorsqu'il déjouait les pièges du tentateur, il nous apprenait à résister au péché», et à le vaincre (Préface du 1^{er} dimanche de Carême).

4- Quel est donc l'esprit du Carême?

C'est comme une retraite collective de quarante jours pendant lesquels l'Église propose à ses fidèles l'exemple du Christ pendant ses quarante jours au désert. Elle se prépare ainsi à la célébration des solennités pascales, dans la purification du cœur, la pratique parfaite de la vie chrétienne et une attitude de pénitence.

5- Qu'est-ce que la pénitence?

La pénitence, ou «metanoia», signifie «conversion» du pécheur, «changement d'esprit». Elle désigne tout un ensemble d'actes intérieurs et extérieurs en vue de la réparation du péché commis, et la sanctification qui en résulte pour le pécheur.

Le «changement de vie», c'est l'acte du pécheur qui revient vers Dieu après s'être éloigné de lui, ou l'acte de l'incroyant qui reçoit le don de la foi.

6- Quelles sont les manifestations de la pénitence?

La pénitence intérieure du chrétien peut avoir des expressions très variées. «L'Écriture et les Pères insistent surtout sur trois formes: *le jeûne, la prière et l'aumône* (Tb 12, 8; Mt 6, 1-18), qui expriment la conversion par rapport à soi-même, par rapport à Dieu et par rapport aux autres. À côté de la purification radicale opérée par le Baptême ou par le martyre, ils citent comme moyen d'obtenir le pardon des péchés, les efforts accomplis pour se réconcilier avec son prochain, les larmes de pénitence, le souci du salut du prochain, l'intercession des saints, et la pratique de la charité 'qui couvre une multitude de péchés'» (1 P 4, 8) (CEC, n° 1434).

7- Sommes-nous obligés de faire pénitence?

«Tous les fidèles, chacun à sa manière, sont obligés par la loi divine de faire pénitence. (*"Si vous ne faites pénitence, vous*

pérez tous" (Lc 13, 3, 5), dit le Seigneur Jésus.) Cependant, afin que tous s'unissent à une pratique commune de pénitence, l'Église a fixé certains jours pénitentiels pendant lesquels les fidèles se vouent d'une manière particulière à la prière, réalisent des œuvres de piété et de charité, s'oublient eux-mêmes en accomplissant leurs propres obligations avec la plus grande fidélité et surtout, en observant le jeûne et l'abstinence» (CIC, n° 1249).

8- Quels sont les jours et les temps pénitentiels?

«Dans l'Église universelle, tous les vendredis de l'année et le temps du Carême sont des jours et des temps de pénitence» (CIC, n° 1250).

9- Les vendredis de l'année, quelle pratique pénitentielle doit-on observer?

En souvenir du jour de la mort de notre Seigneur Jésus Christ sur la croix, «tous les vendredis, à moins qu'ils ne coïncident avec une solennité, on doit observer l'abstinence de viande, ou de tout autre aliment déterminé par la Conférence épiscopale. On gardera jeûne et abstinence le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint» (CIC, n° 1251).

10- À quel moment de l'année le Carême a-t-il lieu?

Temps de jeûne et de préparation pénitentielle à la fête de Pâques, le Carême constitue un unique ensemble allant du Mercredi des Cendres jusqu'au seuil de la Vigile pascale. En fait, le Carême est une période de quarante jours dans laquelle les dimanches ne sont pas comptés. Comme le dimanche commémore la joie de la Résurrection du Seigneur et le relèvement des chrétiens, il ne peut être jour de pénitence.

Le Carême commence donc quarante-six jours avant Pâques. Il nous prépare à accompagner Jésus dans le mystère de ses souffrances, de sa mort en croix, de sa mi-

se au tombeau et de sa glorieuse Résurrection au matin de Pâques.

11- Quels sont les grands traits du Carême qui orientent sa célébration?

Toute cette période du Carême forme une unité dans laquelle se détachent certains éléments marquants:

- le Mercredi des Cendres;
- les fêtes (i.e. les jours de la semaine) du Carême, qui ont chacune leurs textes liturgiques et leurs oraisons propres;
- les 5 dimanches du Carême et le Dimanche des Rameaux;
- la Semaine Sainte,
- la Messe chismale,
- et le Triduum pascal où tous sont invités à se rassembler le Jeudi Saint au soir, le Vendredi Saint, et dans la nuit du Samedi Saint au Dimanche de Pâques pour entendre la Bonne Nouvelle de la Passion et de la Résurrection du Christ, le Sauveur de tous les hommes.

Le Jeudi Saint est caractérisé par la messe en mémoire de la Cène du Seigneur, le Vendredi Saint par la célébration de la Passion du Seigneur, le Samedi Saint par la *Veillée pascale*, sommet de toutes les célébrations liturgiques de l'année; enfin, le Dimanche de Pâques, par la solennité de la *Résurrection* du Seigneur. Les cinquante jours qui suivent sont célébrés dans la joie et l'exultation, comme si c'était un jour de fête unique, un grand dimanche.

12- À quelle date la fête de Pâques est-elle célébrée?

Dans l'Église latine de rite romain, cette fête de la Résurrection du Christ, mystère central de la religion chrétienne, doit être célébrée le dimanche qui suit la première pleine lune après l'équinoxe de printemps, ce dernier étant fixé au 21 mars. La date de Pâques peut donc varier du 22 mars au 25 avril.

13- Qu'est-ce que le Mercredi des Cendres?

C'est le jour qui marque le début du Carême, un jour particulièrement pénitentiel, dans lequel on manifeste notre désir personnel de *conversion* à Dieu.

En recevant les cendres dans les églises, on exprime avec humilité et sincérité de cœur que nous voulons nous convertir et croire vraiment à l'Évangile, nous souvenant que nous sommes poussière et que nous retournerons à la poussière.

14- À quand remonte la pratique de l'imposition des cendres dans l'Église?

L'imposition des cendres est un rite plusieurs fois séculaire dont la pratique fut étendue à toute la catholicité. La liturgie actuelle en a conservé les éléments traditionnels: imposition des cendres et jeûne rigoureux.

15- À quel moment ont lieu la bénédiction et l'imposition des cendres?

La bénédiction et l'imposition des cendres ont lieu pendant la messe du Mercredi des Cendres, après l'homélie. En des circonstances particulières, ces rites peuvent se faire au cours d'une célébration de la Parole.

La prière de bénédiction rappelle la condition de pécheur de celui qui va les recevoir. Les formules de l'imposition des cendres sont inspirées des Écritures:

- «*Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière*» (Gn 3, 19);
- «*Convertissez-vous et croyez à l'Évangile*» (Mc 1, 15).

16- Avec quoi produit-on les cendres?

Les cendres sont celles des rameaux qui avaient été bénits lors du Dimanche des Rameaux de l'année précédente, et qu'on a fait brûler pour la circonstance.

17- Quel est le symbolisme des cendres?

Les cendres symbolisent:

- la condition de faiblesse et de vanité de l'homme, qui avance vers la mort;
- la condition pécheresse de l'homme;
- la prière et la supplication ardente pour que Dieu lui vienne en aide;
- la résurrection, étant donné que tout homme est appelé à participer au triomphe du Christ.

18- À quoi nous invite l'Église pendant le Carême?

L'Église nous invite à faire du Carême un temps de retraite spirituelle dans lequel l'effort de méditation et de prière, au contact de la Parole de Dieu, doit être soutenu par un effort de mortification personnelle, qui est laissé à la libre générosité de chacun.

19- Quels sont les fruits d'un bon Carême?

Si on vit bien le Carême, on obtient une authentique et profonde conversion personnelle, et on se prépare de cette manière à vivre et à fêter l'événement qui est le fondement et le sommet de notre foi chrétienne: la Résurrection de notre Seigneur Jésus Christ.

20- Qu'est-ce que la conversion?

Se convertir veut dire se tourner vers Dieu, se réconcilier avec Dieu, s'éloigner du mal, pour établir une relation d'amitié avec le Créateur. Cela suppose de se repentir et de confesser nos péchés.

Une fois rétablis dans la grâce, nous devons prendre la résolution de changer en nous, dans nos habitudes et nos attitudes, tout ce qui déplaît à Dieu.

21- Pourquoi le Carême est-il si important dans la vie de l'Église?

Des jours de pénitence sont prescrits pour l'Église tout entière afin d'en manifester l'u-

nité. C'est une démarche commune de l'assemblée chrétienne. La pénitence du Carême doit, en effet, réunir le peuple, s'exprimer dans une assemblée sainte. Et l'essentiel, tant pour le peuple chrétien que pour chacun de ses membres, consiste à se convertir, en se mettant à l'écoute du Seigneur.

«Les temps et jours de pénitence au cours de l'année liturgique (le temps du Carême, chaque vendredi en mémoire de la mort du Seigneur) sont des moments forts de la pratique pénitentielle de toute l'Église. Ces temps sont particulièrement appropriés pour les exercices spirituels, les liturgies pénitentielles, les pèlerinages en signe de pénitence, les privations volontaires comme le jeûne et l'aumône, le partage fraternel (œuvres caritatives et missionnaires)» (CEC, n° 1438).

22- Comment concrétiser mon désir de conversion?

«La conversion se réalise dans la vie quotidienne par des gestes de réconciliation, par le souci des pauvres, l'exercice et la défense de la justice et du droit, par l'aveu des fautes aux frères (Jc 5, 16), la correction fraternelle, la révision de vie, l'examen de conscience, la direction spirituelle, l'acceptation des souffrances, l'endurance de la persécution à cause de la justice. Prendre sa croix chaque jour et suivre Jésus est le chemin le plus sûr de la pénitence.

«La conversion et la pénitence quotidiennes trouvent leur source et leur nourriture dans l'Eucharistie, car en elle est rendu présent le sacrifice du Christ qui nous a réconciliés avec Dieu; par elle sont nourris et fortifiés ceux qui vivent de la vie du Christ; elle est l'antidote qui nous libère de nos fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels.

«La lecture de l'Écriture Sainte, la prière de la Liturgie des heures et du Notre Père, tout acte sincère de culte ou de piété ravive en nous l'esprit de conversion et de péni-

tence et contribue au pardon de nos péchés» (CEC, nos 1435-1437).

Mon désir de conversion se concrétise donc de diverses manières, mais toujours en réalisant des œuvres de conversion, comme par exemple:

- m'approcher du sacrement de Réconciliation (sacrement de Pénitence ou Confession) et faire une bonne confession: claire, concise, concrète et complète;
- réparer les divisions par le pardon, et grandir dans l'esprit fraternel;
- pratiquer les œuvres de miséricorde.

23- Quelles sont les œuvres de miséricorde?

Les œuvres de miséricorde spirituelles sont:

- travailler chaque jour à ma propre conversion;
- accueillir avec amour les croix de toutes sortes;
- souffrir avec patience les faiblesses du prochain;
- accueillir et écouter celui qui vient à moi;
- enseigner l'ignorant;
- conseiller celui qui en a besoin;
- corriger l'égaré;
- pardonner les injures;
- consoler celui qui est triste;
- prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

Les œuvres de miséricorde corporelles sont:

- donner à manger à celui qui a faim;
- donner à boire à celui qui a soif;
- vêtir celui qui est sans vêtement;
- visiter les malades;
- secourir les captifs;
- accueillir les pèlerins;
- venir en aide à l'Église dans ses besoins;
- enterrer les morts.

24- Quelles sont les obligations d'un catholique pendant le Carême?

Il doit accomplir le précepte du jeûne le Mercredi des Cendres et le Vendredi Saint,

et «l'abstinence de viande ou d'une autre nourriture, selon les dispositions de la conférence des Évêques, sera observée chaque vendredi de l'année, à moins qu'il ne tombe l'un des jours marqués comme solennité» (CIC, n° 1251). Il doit faire pénitence et vivre en esprit de pénitence, car la pénitence est une nécessité de salut, selon la parole même du Seigneur: «*Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous*» (Lc 13, 3, 5).

Le Carême est le temps privilégié pour rencontrer Jésus dans le sacrement de Réconciliation, et pour s'acquitter de son devoir de confesser ses péchés au moins une fois par année comme nous le demande la sainte Église: «Tout fidèle est tenu par l'obligation de confesser ses péchés au moins une fois par an... et de recevoir la sainte Communion au moins chaque année à Pâques» (CEC, n° 2042).

25- En quoi consiste le jeûne?

Le jeûne consiste à prendre un repas principal pendant la journée, complété par une nourriture frugale (i.e. qui consiste en aliments simples, peu recherchés, peu abondants) le matin et le soir. La nourriture prise à ces deux repas secondaires ne doit pas excéder celle du repas principal. On ne doit rien manger entre les repas, sauf en cas de maladie.

26- Qui est obligé au jeûne?

La loi du jeûne oblige «tous les fidèles majeurs jusqu'à la soixantième année commencée» (CIC, n° 1252).

27- Qu'est-ce que l'abstinence?

L'abstinence est le fait de se priver de viande (rouge, blanche ou dérivée).

28- Qui est obligé à l'abstinence?

La loi de l'abstinence oblige «les fidèles qui ont 14 ans révolus» (CIC, n° 1252).

29- Un catholique peut-il s'affranchir à la légère de la pratique du jeûne et de l'abstinence?

On ne doit pas vivre le jeûne ou l'abstinence comme une imposition, mais comme un moyen concret de croître dans le véritable esprit de pénitence et dans l'amour du Seigneur. Aussi le catholique est-il soutenu dans son carême par sa participation à la Liturgie, par la Parole de Dieu, par la prière et la réception des sacrements, de même que par sa communion à la communauté de ses frères chrétiens répandus dans le monde qui font eux-mêmes pénitence en ces jours bénis.

30- Quels sont les aspects pastoraux qu'il convient de souligner pendant le Carême?

Le temps du Carême est un temps liturgique fort, dans lequel toute l'Église se prépare à la célébration des fêtes pascales. L'invitation à la réconciliation moyennant le sacrement de Pénitence, la préparation des fidèles à renouveler les engagements de leur Baptême, et la Pâque prochaine du Seigneur, en sont les grandes coordonnées.

Il est conseillé d'utiliser comme moyens pastoraux:

- les catéchèses sur le Mystère pascal, sur le Baptême et sur le sacrement de Pénitence;
- la proclamation de la Parole de Dieu, la lecture de l'Écriture Sainte, la prière de la Liturgie des Heures;
- la participation, si possible quotidienne, à la liturgie eucharistique;
- les célébrations pénitentielles et, surtout, la réception du sacrement de Pénitence;
- les exercices spirituels, les pèlerinages en signe de pénitence, les privations volontaires comme le jeûne et l'aumône, et les œuvres caritatives et missionnaires.

***Les yeux fixés sur Jésus Christ,
entrons dans le combat de Dieu!***

(Invitatoire du Carême)

(*) En référence au Catéchisme de l'Église catholique (CEC), au Code de Droit canonique (CIC), et à la Sainte Écriture.